

NOTE

Objet : Adoption du budget primitif 2024

Le Budget Primitif 2024 de la Caisse des Ecoles, conformément au Rapport d'Orientations Budgétaires présenté lors du précédent Comité, est la traduction de la politique menée en faveur des jeunes vincennois qui a pour objectif d'assurer des prestations innovantes et de qualité.

Pour la première fois, le budget prévisionnel intègre de manière anticipée les résultats de l'année précédente, les restes-à-réaliser en investissement et les reports en fonctionnement, sur la base d'un certificat administratif du comptable public. Il agrège ainsi le budget primitif et le budget supplémentaire, avant l'adoption du compte de gestion et du compte administratif prévue en juin.

Le BP 2024, peut se résumer de la façon suivante :

PRESENTATION SYNTHETIQUE						
DEPENSES		BP 2023* (a)	REPORTS	BP 2024	BP 2024 + REPORTS (b)	% (b) / (a)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 735 103 €	307 861 €	3 835 000 €	4 142 861 €	10,9%
012	CHARGES DE PERSONNEL	7 923 765 €		8 227 404 €	8 227 404 €	3,8%
65+67	AUTRES CHARGES	23 010 €		19 500 €	19 500 €	-15,3%
023	<i>Virement à la section</i>	0 €		0 €	0 €	n.s.
042	<i>Amortissement des immobilisations</i>	255 000 €		250 600 €	250 600 €	-1,7%
FONCTIONNEMENT		11 936 878 €	307 861 €	12 332 504 €	12 640 365 €	5,9%
204+21	MATERIEL-MOBILIER	293 500 €	35 294 €	278 100 €	313 394 €	6,8%
040	<i>Amortissement subvention</i>	1 500 €		1 500 €	1 500 €	0,0%
001	<i>Résultats de l'exercice précédent (déficit)</i>	23 825 €			0 €	-100,0%
INVESTISSEMENT		318 825 €	35 294 €	279 600 €	314 894 €	-1,2%
TOTAL DEPENSES		12 255 703 €	343 155 €	12 612 104 €	12 955 259 €	5,7%

* Pour mémoire, budget prévisionnel total (BP + BS + DM)

En italique, les opérations d'ordre sont des opérations comptables internes

RECETTES		BP 2023* (a)	RESULTATS	BP 2024	BP 2024 + REPORTS (b)	% (b) / (a)
70	VENTES PRODUITS PRESTATIONS DE SERVICES	5 068 500 €		5 408 373 €	5 408 373 €	6,7%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	6 358 014 €		6 812 044 €	6 812 044 €	7,1%
013+75+77	AUTRES PRODUITS	23 500 €		8 000 €	8 000 €	-66,0%
040	<i>Amortissement subvention</i>	<i>1 500 €</i>		<i>1 500 €</i>	<i>1 500 €</i>	<i>0,0%</i>
002	<i>Résultats de l'exercice précédent (excédent)</i>	<i>485 364 €</i>	<i>410 448 €</i>		<i>410 448 €</i>	<i>-15,4%</i>
FONCTIONNEMENT		11 936 878 €	410 448 €	12 229 917 €	12 640 365 €	5,9%
10	FCTVA	40 000 €		29 000 €	29 000 €	-27,5%
1068	excédent de fonctionnement capitalisé	23 825 €		25 381 €	25 381 €	6,5%
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>0 €</i>		<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>n.s.</i>
040	<i>Amortissement opération ordre</i>	<i>255 000 €</i>		<i>250 600 €</i>	<i>250 600 €</i>	<i>-1,7%</i>
001	<i>Résultats de l'exercice précédent (excédent)</i>	<i>0 €</i>	<i>9 913 €</i>		<i>9 913 €</i>	<i>n.s.</i>
INVESTISSEMENT		318 825 €	9 913 €	304 981 €	314 894 €	-1,2%
TOTAL RECETTES		12 255 703 €	420 361 €	12 534 898 €	12 955 259 €	5,7%

* Pour mémoire, budget prévisionnel total (BP + BS + DM)

En italique, les opérations d'ordre sont des opérations comptables internes

Ainsi, le budget proposé s'équilibre, en fonctionnement (avec les reports en dépenses et la reprise anticipée des résultats en recettes), à un montant total de 12 640 364,73 € soit en hausse de 5,9 %.

La hausse est liée d'une part, à la progression des charges de personnel (+3,8%) et d'autre part, aux dépenses de fonctionnement reportées pour des prestations réalisées entre la fin de l'année et le début de l'année suivante (307 861 €).

Les dépenses réelles d'investissement sont prévues, pour 2024, à hauteur de 313 394 €, en hausse de 6,8 %. Ces dépenses financeront l'achat du mobilier de restauration, du matériel de cuisine ainsi que du matériel pour les accueils de loisirs. Le montant intègre les reports de crédits de 35 299,17 €. A ces achats, s'ajoute, comme tous les ans, une provision pour le matériel vétuste pouvant tomber en panne pendant l'année.

En recettes de fonctionnement, les principaux montants sont estimés à :

Ventes de produits fabriqués, prestations de service	5 408 373 € dont :
Produit de la vente de repas	3 101 000 €
Produits des services péri et extrascolaires	2 304 873 €
Cotisations	2 500 €

Dotations et participations	6 812 044 € dont :
Participation de la Ville	5 051 514 €
Subventions de la CAF	1 752 530 €

Accusé Réception en Préfecture :
094-269400867-20240404-lmc1H11838H1-BF
Date de réception en Préfecture : 05/04/2024
Date de Publication : 05/04/2024

La participation de la Ville reste stable à 5 051 514 €.

Le budget proposé intègre les résultats excédentaires de l'exercice 2023, en investissement (9 913,10 €) et fonctionnement (435 828,70 €). Ce montant est diminué du prélèvement pour couvrir le déficit d'investissement (25 381,07 €). Le solde est reporté au 002 (410 447,63 €).

Il est proposé au Comité de la Caisse des écoles d'adopter le budget primitif 2024 tel que présenté dans le document budgétaire joint à la note.